



À RETENIR CETTE SEMAINE

Céréales..... p2

Stade des blés et des orges: de prélevée à 3 feuilles

Pucerons/cicadelles/limaces : Peu de captures, risque faible

Colza..... p5

Stade : La majorité des colzas a atteint ou dépassé les 8 feuilles.

Charançon du bourgeon terminal : Le vol se poursuit mais aucune femelle n'est encore prête à pondre. Le risque est faible pour l'instant mais en augmentation. Evaluer le risque à la parcelle en tenant compte de l'état du colza.

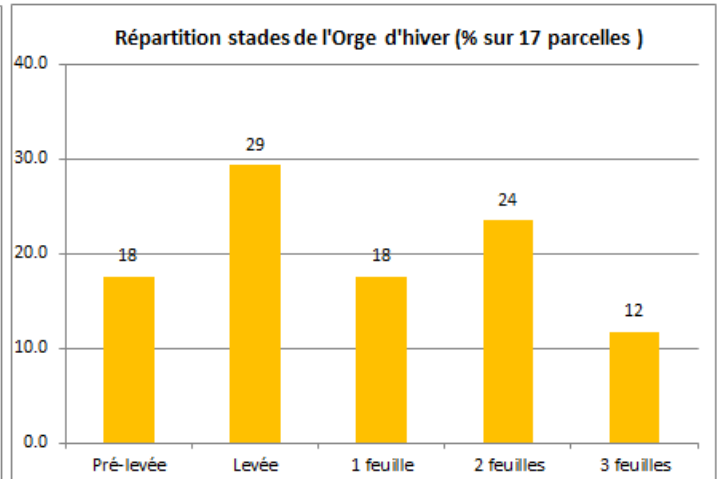
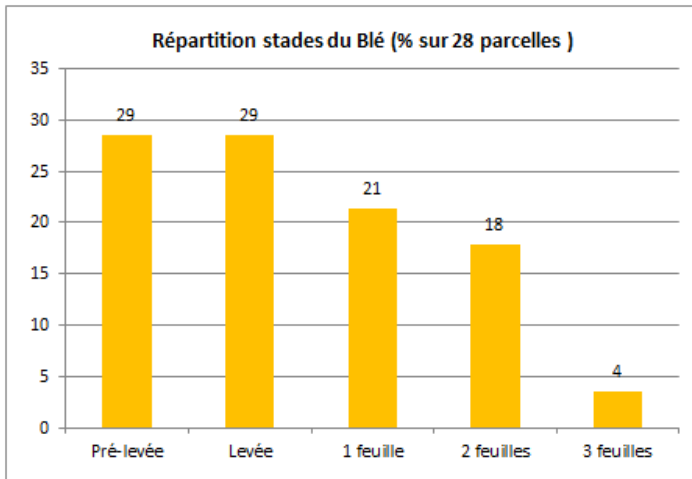
Larves d'altise : Evaluer le risque à la parcelle en tenant compte de l'état des colzas et du nombre de larves par plante. Berlèse à réaliser fin octobre.

Puceron vert : La majorité des colzas est sorti de la période de risque. Le seuil indicatif de risque est dépassé dans une seule situation.



1 Stade de la culture

Le réseau se met en place progressivement, des semis sont encore en cours. Pour les céréales semées sur la 2^{ème} quinzaine de septembre, les stades s'étalent de 1 à 3 feuilles. Pour les semis réalisés ce début octobre, les céréales sont au stade prélevée ou levée.



2 Cicadelles beiges

a. Stade d'observation

L'activité des cicadelles est à observer de la levée jusqu'au tallage des céréales. Leur activité est favorisée lorsque les températures sont au-dessus de 12°C. La maladie des pieds chétifs, appelée aussi nanisme du blé, est due à un virus transmis par une cicadelle, *Psammotettix alienus*.

b. Observation



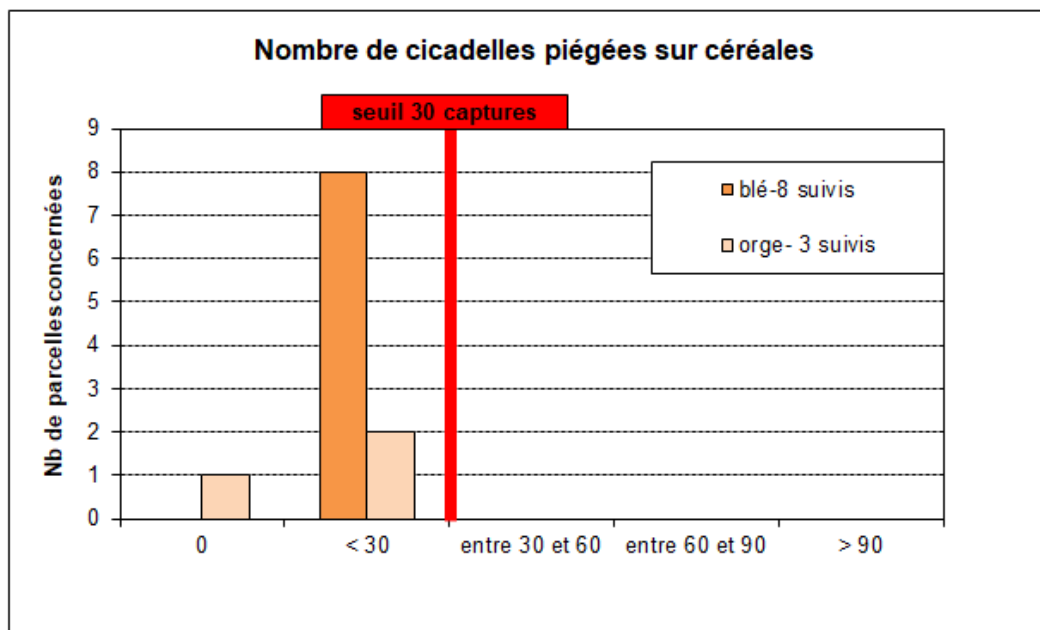
L'insecte à surveiller est la cicadelle beige (*psammotettix alienus*), les cicadelles vertes sont inoffensives sur céréales (Photo : source ARVALIS)

Cicadelle beige

Cicadelle verte



Sur 8 parcelles de blé et 3 parcelles d'orge observées, aucune ne dépasse le seuil indicatif de risque de 30 captures de cicadelles hebdomadaires. Il y a en moyenne 8 cicadelles piégées par piège (de 1 à 20).



c. Seuil indicatif de risque

L'estimation du risque se fait par piégeage sur des plaques jaunes engluées.

Dès la levée :

- 30 captures hebdomadaires : mise en alerte
- 50 captures hebdomadaires : risque important
- 80 captures hebdomadaires : risque très important

d. Analyse de risque

Les conditions climatiques actuelles (pluie) ne sont pas favorables à l'activité des cicadelles.

Les conditions favorables à l'activité des cicadelles sont : températures douces (>12°C) sans pluie. Il faut donc maintenir l'observation des cicadelles.

Les cicadelles peuvent s'observer sur blé comme sur orge mais les cultures les plus atteintes par la maladie des pieds chétifs sont par ordre de sensibilité : blé > triticales > orge d'hiver.

3 Pucerons

a. Stade d'observation

Les pucerons sont à observer dès la levée des céréales jusqu'au stade tallage. Ils sont potentiellement vecteurs du virus de la jaunisse nanisante de l'orge (JNO).

b. Observation

Sur 16 parcelles de céréales observées, 3 signalent la présence de pucerons sans atteindre le seuil indicatif de risque (à COURCELLES-CHAUSSY-57, SAINT-JURE-57).



Pucerons sur orge d'hiver
Source : ARVALIS Institut du végétal

c. Seuil indicatif de risque

Au stade 1 feuille, le seuil indicatif de risque est de 5% de pieds porteurs d'au moins un puceron. Ce seuil monte à 10% avec l'apparition de **la 2^{ème} feuille** des céréales.

d. Analyse de risque

Lorsque la parcelle est en pleine levée des céréales, exposée sud-ouest, en présence de cailloux, de paille en surface, bordée de haies ou de bois, présentant à proximité des repousses de céréales ou de graminées sauvages, il y a un risque plus important de présences de pucerons.

Malgré une météo peu propice à l'observation des pucerons, ils sont présents dans quelques parcelles. L'activité des pucerons est à surveiller.

4 Limaces

a. Stade d'observation

Les dégâts de limaces sont à observer dès la levée des céréales jusqu'au stade tallage.

b. Observation

Sur 17 parcelles de céréales observées cette semaine, 5 signalent la faible présence de dégâts de limaces avec en moyenne 2,4% de pieds avec dégâts.



Limace grise sur feuille de blé
Source : ARVALIS Institut du végétal

c. Seuil indicatif de risque

Jusqu'à la levée des céréales, le piégeage est le seul indicateur possible. Le seuil indicatif de risque est de 20 limaces/m².

Après la levée, il est plus judicieux d'observer directement les dégâts sur feuille, le seuil indicatif de risque est de 30% de pieds avec dégâts.

d. Analyse de risque

Les conditions météo actuelles sont favorables à l'activité des limaces, cependant leur activité reste faible.

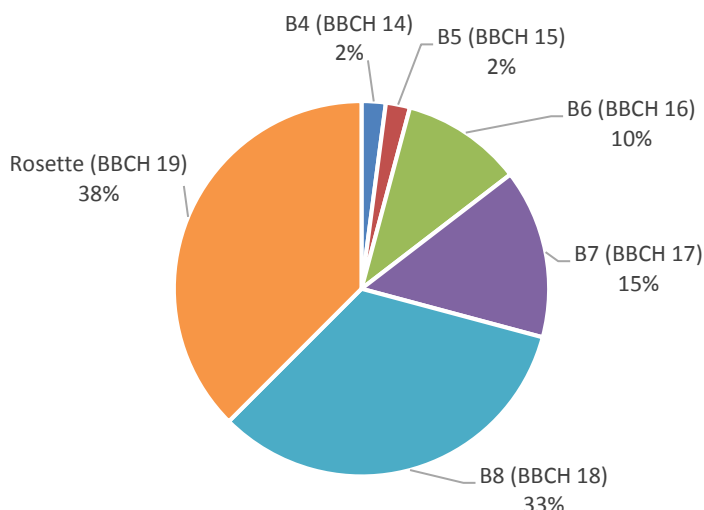
Il faut maintenir les observations.



1 Stade de la culture

La majorité des colzas a atteint ou dépassé le stade 8 feuilles. Les hétérogénéités intra-parcellaires persistent.

Répartition des stades du colza



2 Charançon du bourgeon terminal (*Ceutorhynchus picitarsis*)

Le charançon du bourgeon terminal possède un corps noir brillant de 2,5 à 3,7 mm et avec une pilosité courte et clairsemée. L'extrémité de ses pattes est rousse et son dos présente des tâches blanchâtres.

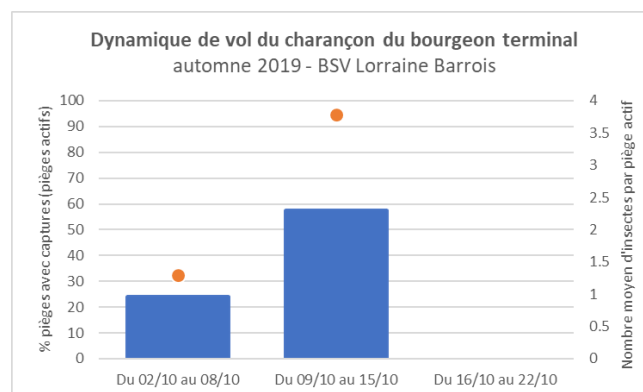
Les adultes sont discrets et pondent dans les pétioles durant l'automne. Ces pontes donnent lieu à des larves blanches sans patte possédant une tête brune. Ces larves font entre 4,5 et 6,5mm. Au stade rosette, les larves peuvent passer dans le cœur des plantes et détruire le bourgeon terminal. Les plantes touchées présentent un aspect buissonnant au printemps.



Charançon du bourgeon terminal adulte
Terres Inovia

a. Observation

La colonisation des parcelles se poursuit pour la 2^{ème} semaine consécutive. Les conditions climatiques perturbées et/ou ventées ne sont pas favorables à un vol franc et massif du ravageur. Malgré ces conditions peu favorables aux captures en cuvette, on note une augmentation du nombre de parcelle où le ravageur est signalé : les pièges sont actifs dans 57% des parcelles contre 24% la semaine précédente (graphique).



La maturité ovarienne n'est pas engagée dans la majorité des situations. Sur 10 femelles disséquées par FREDON Grand Est, 1 seule a engagé la maturité ovarienne mais n'est pas encore apte à pondre.

b. Seuil indicatif de risque

Dans les situations à risque historique fort (attaques nuisibles fréquentes), le risque vis-à-vis du charançon du bourgeon terminal est élevé quel que soit l'état de la culture. Tous les leviers doivent être actionnés pour préserver l'état sanitaire du colza.

Dans les situations à risque historique faible :

- Le risque vis-à-vis du charançon du bourgeon terminal est élevé sur les petits colzas et/ou les colzas marquant un arrêt de croissance.

- Le risque est réduit sur les colzas ayant une biomasse supérieure à 25 g/ plante début octobre et susceptibles de poursuivre leur croissance (pas de rougissement, disponibilité en azote, bon enracinement).

Les associations de légumineuses gélives au colza, dès lors qu'elles sont développées (> 200 g/m²), peuvent atténuer le risque d'attaque larvaire mais ne le supprime pas. De la même manière, les variétés vigoureuses à l'automne et en reprise au printemps peuvent limiter le risque d'attaque larvaire mais ne le supprime pas.

Grille de risque simplifiée adaptée au territoire lorrain :

Risque historique	Etat du colza début octobre	Indication de risque
Fort (attaques nuisibles fréquentes)	-	Risque fort
Faible (pas d'historique d'attaque ou attaque nuisible très rare)	Biomasse < 25 g/pied OU Croissance limitée (rougissement, faible disponibilité en azote, mauvais enracinement)	Risque fort
	Biomasse > 25 g/pied ET Croissance continue (pas de rougissement, disponibilité en azote, bon enracinement)	Risque faible

c. Analyse de risque

Le vol des charançons du bourgeon terminal s'intensifie cette semaine mais les femelles ne sont pas encore aptes à pondre. Le risque est faible pour le moment mais en augmentation. Il est essentiel d'évaluer le risque à la parcelle en tenant compte de l'état de la culture (biomasse /pied, qualité enracinement...). Dans les parcelles qui n'ont pas encore capturé, surveiller attentivement les pièges en végétation qui permettent de détecter l'arrivée de l'insecte dans la parcelle.

3 Larves de grosse altise (*Psylliodes chrysocephala*)

La larve d'altise est blanche et allongée. Elle mesure de 1,2 à 8 mm selon les stades. Elle présente une tête bien développée de couleur brune à noire et une plaque pigmentée à l'extrémité postérieure en fin de vie larvaire. Elle possède 3 paires de patte ce qui lui permet d'être très mobile, y compris à l'extérieur de la plante, lorsque les conditions climatiques sont favorables (T°C > 7°C).

On distingue couramment 3 stades larvaires : L1, L2, L3. Le dernier stade larvaire est considéré comme le plus nuisible pour la culture.

Les larves minent les pétioles des feuilles et peuvent migrer au cœur des plantes au stade rosette ou dans les jeunes tiges. Ceci perturbe la croissance au printemps et peut entraîner la destruction du bourgeon terminal en cas de forte attaque avant décolllement de la tige.

Les larves sont potentiellement présentes dans les plantes d'octobre à la reprise au printemps. L'observation des larves par la méthode Berlèse est conseillée. L'idéal est d'avoir un suivi régulier de l'infestation larvaire en répétant un Berlèse toutes les 2 à 4 semaines. Si une seule observation est faite, celle-ci doit être réalisée fin octobre afin de pouvoir intervenir si nécessaire sur un maximum de larves lorsque les conditions sont encore favorables à la mobilité de ces dernières.



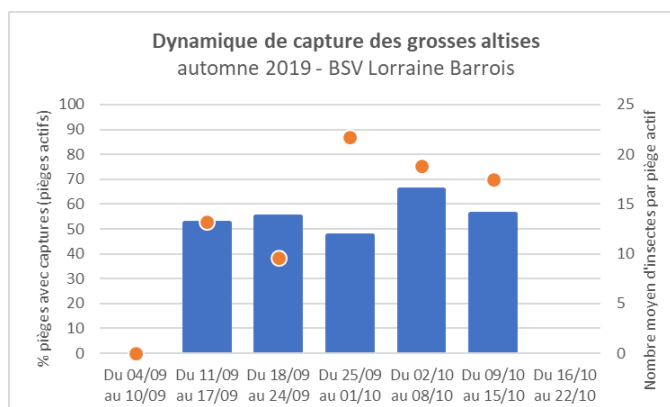
La méthode Berlèse consiste à laisser sécher les plantes de colza et à attendre que les larves de grosse altise quittent les plantes. Prélever 25 à 30 plantes, couper les limbes des plantes en conservant la nervure centrale, disposer les plantes sur un grillage au-dessus d'une bassine remplie d'eau et de mouillant, placer les dispositifs dans une pièce bien chauffée pendant au moins 10-15 jours, le temps que les plantes sèchent et que les larves en sortent, compter le nombre de larves tombées dans les bassines tous les 2-3 jours et les en sortir pour éviter de les compter 2 fois, arrêter les comptages quand plus aucune larve ne sort depuis 3-4 jours. En complément voir : <https://www.youtube.com/watch?v=xilO3j8gyR0>

a. Observation

Les grosses altises sont actives dans les parcelles depuis la mi-septembre (graphique).

Le modèle thermique développé par Terres Inovia indique que les éclosions de L1 devraient débuter à partir du 15 au 22 octobre sur la région.

Les observations spécifiques, type Berlèse, sont à mettre en œuvre dans les 15 prochains jours. Un point de situation des infestations larvaires sera fait début novembre.



b. Seuil indicatif de risque

Le risque est faible lorsque l'on dénombre moins de 2-3 larves par plante en moyenne.

Le risque est moyen à fort lorsque l'on dénombre entre 2-3 et 5 larves par plante. Le risque d'avoir des dégâts nuisibles dépend de l'état de croissance du colza à l'entrée de l'hiver et de sa capacité à engager rapidement la montaison au printemps (contexte pédo-climatique, choix variétal, enracinement).

Le risque est élevé lorsque l'on dénombre en moyenne plus de 5 larves par plante.

c. Analyse de risque

Il est encore trop tôt pour faire une évaluation du risque tenant compte du nombre de larve par plante et de l'état du colza (croissance et enracinement).

La lutte contre les grosses altises adultes n'est pas recommandée pour lutter contre les infestations larvaires ultérieures. Il est plus efficace de lutter directement contre les larves.

4 Puceron vert du pêcher (*Myzus persicae* Sulzer)

a. Observation

La présence du ravageur est très modérée avec seulement 2 signalements de présence sur la totalité du réseau d'observation. Une seule parcelle encore au stade sensible signale des pucerons verts avec 30% de plantes infestées.

b. Seuil indicatif de risque

Le seuil est fixé à 20% de pieds porteurs de pucerons jusqu'au stade 6 feuilles ou 6 semaines de végétation.



Puceron vert du pêcher.
Laurent Jung, Terres Inovia

c. Analyse de risque

La majorité des colzas a dépassé la période de sensibilité maximale à la transmission des viroses. Le seuil indicatif de risque est atteint dans une seule situation sur l'ensemble du réseau. Le risque est faible dans l'ensemble.

A noter que la nuisibilité directe des pucerons à l'automne est très rare. Le risque de pullulation des pucerons est plus important dans les parcelles ayant déjà reçu plusieurs insecticides en début de cycle.

Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet
de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est et de la DRAAF :

<http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/productions-agricoles/ecophyto/bulletins-de-sante-du-vegetal/>

<http://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/Surveillance-des-organismes>

Affinez vos connaissances sur les principales adventices des Grandes Cultures et les méthodes de lutte préventive
en consultant le site INFLOWEB : <http://www.infloweb.fr>



**ÉDITÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE LA CHAMBRE RÉGIONALE D'AGRICULTURE GRAND EST SUR LA
BASE DES OBSERVATIONS RÉALISÉES PAR LES PARTENAIRES DU RÉSEAU GRANDES CULTURES :**

Arvalis Institut du végétal, Avenir Agro, l'ALPA, Alter Agro, Terres Inovia, la Chambre d'Agriculture de Meurthe-et-Moselle, la Chambre d'Agriculture de la Meuse, la Chambre d'Agriculture de Moselle, la Chambre d'Agriculture des Vosges, la Coopérative Agricole Lorraine, El Marjollet Regis, EPL Agro de la Meuse, EMC2, EstAgri, la FREDON Grand Est, GPB Dieuze-Morhange, Hexagrain, Lorca, Sodipa Agri, Soufflet Agriculture, le SRAL Grand Est (DRAAF), Vivescia.

Rédaction : Arvalis Institut du Végétal, Terres Inovia, et la FREDON Grand Est

Dans une démarche d'amélioration continue de qualité de la surveillance biologique du territoire, la DRAAF assure un contrôle de second niveau sur l'ensemble du processus d'élaboration des BSV

Crédits photos : Arvalis - Institut du Végétal, DRAAF (SRAL) FREDON Grand Est, Terres Inovia, Partenaires.

Coordination et renseignements :

Claire COLLOT, Tél. : 03 83 96 85 02. Courriel : claire.collot@grandest.chambagri.fr

Pour recevoir le Bulletin de Santé du Végétal par courrier électronique, abonnez-vous ici :

<http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/productions-agricoles/ecophyto/bulletins-de-sante-du-vegetal/abonnez-vous-gratuitement-a-nos-bsv/>

Action pilotée par le ministère chargé de l'Agriculture et le ministère chargé de l'Environnement, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du Plan ÉCOPHYTO II.